

Ecrit par le 23 juillet 2024

Luberon & Sorgues entreprendre : les lauréats des trophées 'l'entreprise et son territoire'



C'est au domaine Tourbillon à Lagnes que le réseau [Luberon & Sorgues entreprendre](#) a organisé les 10èmes rencontres des entreprises du Luberon et Pays des Sorgues. Au programme : remise de trophées, convivialité et discours.

A cette occasion, 150 participants (institutionnels et entrepreneurs) étaient réunis pour échanger. Le discours d'accueil a été prononcé par [Hélène Felix](#), présidente de Luberon et Sorgues Entreprendre qui a

Ecrit par le 23 juillet 2024

également co-animé la soirée avec [Christophe Baudrier](#), vice-président. L'occasion d'assister à un témoignage émouvant des administrateurs saluant l'engagement de [Philippe Milles](#) durant ses onze années de présidence. Il poursuivra son implication à la tête de comité de pilotage EIT : 'Ecologie industrielle et territoriale'

Trophées 2021 'l'entreprise et son territoire'

L'objectif des trophées est de valoriser les entreprises qui contribuent à l'attractivité du territoire. Pour cette édition spéciale, après une interruption d'un an pour cause de Covid, deux types de trophées ont été remis. La catégorie 'Engagement solidaire' a mis à l'honneur trois structures dont le maître-mot est l'entraide et quatre Prix-Entreprises : engagement Jeune pousse ; engagement Responsabilité sociétale ; engagement dans la vie locale et le prix spécial du jury. Après avoir audité vingt candidats, le comité de sélection a choisi sept lauréats.



Crédit photo : Luberon & Sorgues entreprendre

Ecrit par le 23 juillet 2024

Les lauréats

Pour remettre ces trophées : Christine Hacques, Sous-préfète d'Apt, Julien Fraysse, Sous-préfet à la relance, Bénédicte Martin, Vice-présidente de la région Sud, Gérard Daudet, Président de la Communauté d'agglomération LMV, Yves Bayon de Noyer, Vice-président de la Communauté de communes PSMV, Hélène Félix, Présidente de LSE et Philippe Mille, Président sortant de L.S.E. Voici les lauréats :

- Engagement solidaire : [Association le Village](#) / [Centre social et culturel La Cigarette](#) / [Buro84 Plein ciel](#)
- Engagement dans la responsabilité sociétale : [Delta Sertec](#)
- Engagement dans la vie locale : [Bijouseat Surcyclum](#)
- Engagement d'une jeune pousse : [Lökki kombucha](#)
- Prix spécial du jury : [Imprimerie Rimbaud](#)

L.M.

Sonia Arrouas : « Les juges consulaires ont tous les moyens pour sauver les entreprises »

Ecrit par le 23 juillet 2024



Rencontre avec Sonia Arrouas, présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France, à l'occasion du congrès national des tribunaux de commerce, les 2 et 3 décembre à Nancy. La Conférence générale des juges consulaires de France présentera son nouveau Livret Prévention. Objectif : dans un climat conjoncturel toujours tendu, faire connaître les différentes actions préventives menées par ces juges bénévoles et tenter de faire prendre conscience aux chefs d'entreprise de l'importance fondamentale de la prévention des difficultés.

Un Livret Prévention sera présenté à l'occasion de votre congrès national à Nancy, les 2 et 3 décembre. Quel est son objectif ?

« C'est un nouvel outil pour faire prendre conscience aux chefs d'entreprise de la nécessité fondamentale de pousser la porte de nos tribunaux avant qu'il ne soit trop tard. La prévention des difficultés des entreprises est dans l'ADN des juges consulaires bénévoles que nous sommes. À travers ce livret, que nous avons souhaité ludique voire humoristique, nous espérons déclencher des démarches spontanées de la part des dirigeants d'entreprises pour s'engager, de leur propre chef, dans cette démarche de prévention. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

En juin dernier, le gouvernement a mis en place un vaste plan de sortie de crise avec un important volet concernant cette prévention des difficultés des entreprises dont la création d'un mandat ad hoc simplifié. Des retours sont-ils déjà enregistrés ?

« C'est encore trop tôt pour en tirer de réelles conclusions ! Les différentes aides étatiques mises en place au plus fort de la crise sanitaire, à l'image des PGE (Prêts Garantis par l'État) ou encore les reports de charges sociales et fiscales ont permis de maintenir à flot bon nombre d'entreprises et d'éviter une situation catastrophique. Les aides de l'État sont une chose, mais derrière, s'il n'y a pas une gestion de la part des chefs d'entreprise, cela ne sert à rien. Il leur est nécessaire d'anticiper et les mesures aujourd'hui mises en œuvre le permettent. Les juges consulaires ont tous les moyens pour épauler et sauver les entreprises. »



A la tête de la conférence générale depuis janvier

15 ans qu'une femme n'avait pas été à la tête de la Conférence générale des juges consulaires ! Fin janvier Sonia Arrouas a pris la présidence de l'institution. Présidente du tribunal de commerce d'Evry depuis 2018 après quatorze ans au tribunal de commerce de Bobigny, Sonia Arrouas est juge consulaire depuis 1996. Programme affiché de la présidente : renforcer la participation des régions au centre des débats de l'économie et de la justice pour que les tribunaux de commerce existent à leur juste valeur. © Phil Henriot

Ecrit par le 23 juillet 2024

« *Je ne crois pas au tsunami des défaillances d'entreprises que certains annoncent.* »

Reste toujours à convaincre les chefs d'entreprise à franchir la porte des tribunaux d'une façon spontanée ?

« C'est sur ce sujet que nous nous mobilisons depuis de nombreuses années ! La prévention des difficultés est un dispositif qui fonctionne. 80 % des procédures de prévention réussissent. À l'inverse, la même proportion d'entreprises qui entrent en procédure collective terminent en liquidation judiciaire. Dans le climat que nous connaissons aujourd'hui, il existe une véritable fenêtre de tir pour la prévention. Il n'est pas trop tard ! »

Après l'arrêt du « quoi qu'il en coûte » et la suspension progressive des aides étatiques, beaucoup d'observateurs annonçaient un véritable tsunami des défaillances d'entreprises. Cette vague de défaillances aura-t-elle lieu ?

« Je ne crois pas au tsunami des défaillances d'entreprises que certains annoncent ! Nous nous attendons à une remontée crescendo et progressive notamment après l'échéance de l'élection présidentielle. Les activités en matière de procédure collective reprennent à un rythme très lent et nous ne sommes pas inquiets pour faire face à une accélération prochaine de l'activité. Les juges consulaires sauront faire face. »

« *La prévention des difficultés est un dispositif qui fonctionne. 80 % des procédures de prévention réussissent.* »

À l'occasion de votre congrès national, une table ronde à l'intitulé un brin provocateur : « Faut-il supprimer le Code de commerce ? » est annoncée. Pourquoi ce thème ?

« C'est notamment pour faire prendre conscience que l'image de la justice commerciale ne se limite pas aux jugements rendus lors des procédures collectives. L'objectif est de démontrer que les juges consulaires se bougent et donnent de leur temps et de leur énergie sans compter. Il est indispensable qu'ils soient réellement reconnus. C'est une vraie réflexion de fond sur notre société. »

Quels sont les principaux messages que vous allez faire passer face à vos pairs ?

« La prévention, encore et toujours mais également la nécessité de continuer à se former (les juges consulaires bénéficient d'une formation obligatoire, initiale et continue dispensée dans le cadre de l'École nationale de la magistrature : NDLR). La déontologie est également primordiale pour les juges dans la période actuelle. »

Propos recueillis par Emmanuel Varrier (Les Tablettes Lorraines) pour Réso Hebdo Eco (www.reso-hebdo-eco.com)

Écrit par le 23 juillet 2024

Les Tribunaux de commerce en France

3 285 juges consulaires sont aujourd'hui répertoriés en France dans 134 tribunaux de commerce et les 7 chambres commerciales des tribunaux judiciaires d'Alsace-Moselle. En 2019, ils ont rendu près de 800 000 décisions. Le délai moyen de traitement des affaires est de cinq mois.

Outil de gestion : « Et si l'on essayait le 'Retex' ? »



En ces temps de pandémie, nombre de produits et de méthodes nouvelles foisonnent pour proposer des solutions aux problèmes que nous rencontrons. Je vous propose de faire le point sur le 'Retex'. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le Retex n'est pas une nouvelle classe d'antivirus ou un médicament miracle contre le rhume saisonnier, non, il s'agit plus simplement d'un outil de gestion des plus efficaces.

Analyser ses défaillances pour améliorer son efficacité

Ecrit par le 23 juillet 2024

Pour une fois, cet outil n'a pas un nom anglo-saxon puisqu'il s'agit d'un acronyme bien français : Retex signifiant 'Retour d'expérience'. En fait, il s'agit d'un des éléments d'une démarche qualité bien comprise. Cette dernière ne garantit pas, en effet, que tous les clients vont bénéficier d'une qualité extraordinaire immédiate mais, plus modestement, que l'entreprise (ou l'organisation) va systématiquement analyser ses défaillances et ses points forts pour essayer d'améliorer constamment l'efficacité de ses services ou ses produits.

Dans ce cadre, il s'agit non seulement de pouvoir décrire précisément le fonctionnement de l'entreprise et de chacune de ses fonctions, opérationnelle ou non, mais aussi de mettre en place et de faire vivre le système d'amélioration de ces dernières.

Le Retex a précisément pour but d'essayer de tirer des enseignements opérationnels des succès et des échecs rencontrés par l'entreprise dans le but de plus d'efficacité.

Eviter de faire les mêmes erreurs deux fois

La difficulté est que cette démarche intuitive (S'efforcer de ne pas refaire la même erreur deux fois !) est rarement formalisée dans les organisations. Elle suppose en effet de se poser en équipe pour analyser complètement ce qui s'est passé avant même de proposer des améliorations. A défaut, il arrive trop souvent que l'analyse soit bâclée (et trop intuitive...) et que, du coup, les solutions mises en œuvre ne soient que partielles quand elles ne sont pas carrément inefficaces.

Les résistances au changement sont déjà assez lourdes sans, qu'en plus, les modifications dans l'organisation soient contre productives. Si cela arrive plusieurs fois, inutile ensuite d'essayer de modifier les process !

Donc, ce que la méthode Retex propose c'est de rationaliser et de formaliser l'analyse des points en cause et de bien réfléchir les améliorations à mettre en place. Il faut noter que cette démarche peut s'appliquer non seulement aux défaillances de l'entreprise (Un raté technique ou commercial par exemple) mais aussi aux succès remportés. Ici encore, une organisation qui gagne une victoire ne se met que rarement en cause pour savoir si la victoire aurait pu être encore plus facile ou plus belle :

Plus facile de travailler sur ses réussites que sur ses échecs

« On ne change pas une équipe qui gagne ! » et pourtant, cela est quand même plus facile de travailler sur ses réussites que sur ses échecs...

La méthode est assez simple à définir mais, comme souvent, plus complexe à mettre en œuvre; les étapes indispensables sont notamment les suivantes :

- Vérifier que l'évènement à analyser est susceptible de se reproduire (Sinon c'est un peu perdre son temps...).
- Désigner un pilote de la démarche et lui accorder le budget temps suffisant (C'est souvent le RAQ -responsable du management/assurance qualité- qui s'y colle).
- Définir un périmètre d'étude précis (Le départ d'un client ancien, le succès d'un nouveau produit, un retard perturbant, etc...).
- Recueillir assez largement les informations disponibles sur l'évènement et les formaliser.
- Réunir les acteurs du process en cause en leur demandant de compléter l'analyse préalable et aussi, bien évidemment, de formuler des solutions opérationnelles d'amélioration.

Ecrit par le 23 juillet 2024

- Recueillir les solutions proposées, les valider ou non avec les acteurs et les responsables en charge du process.
- Diffuser les améliorations retenues en expliquant bien la démarche.
- Vérifier, après un délai de fonctionnement suffisant, que les solutions mises en place sont bien efficaces et satisfont les acteurs du process.
- Recommencer périodiquement la démarche et priorisant les échecs ou les succès à 'Passer au Retex'.

Essayer cette méthode, c'est très souvent l'adopter. Elle en effet l'occasion de communiquer efficacement entre managers et opérationnels sans que ce soit forcément à l'occasion d'une crise ou d'un raté significatif et ses bénéfices peuvent être assez facilement recensés.

Reste à prendre le temps de l'organiser !

Philippe Lechat*

NB : Pour un exemple de Retex dans le milieu médical en cas de crise : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/retour_experience.pdf

**A la retraite depuis le 1er janvier dernier, Philippe Lechat, fondateur du cabinet d'expertise comptable Axiome Provence, est désormais président de la société de conseil 'Les Aulnes'. A ce titre, il aborde régulièrement dans nos colonnes l'actualité de la gestion d'entreprise.*

'Femmes entrepreneuses' : 100 femmes accompagnées par Orange

Ecrit par le 23 juillet 2024



Fabienne Dulac, directrice générale adjointe du groupe Orange et directrice générale d'Orange France lance le recrutement de la 4ème saison du programme d'Orange 'Femmes entrepreneuses'.

Lancé en 2018, ce programme a pour objectif d'encourager et soutenir l'entrepreneuriat féminin en France et le développement de startups fondées ou co-fondées par une femme. En France, 320 femmes ont déjà bénéficié du programme et 71% des projets des entrepreneuses de la saison 3 sont actuellement en cours de développement ou de commercialisation. « Aujourd'hui, seules 10% des startups sont fondées par des femmes et ne recueillent que 7% du total des levées de fonds hexagonales », précise le groupe Orange.

Pour la saison 4, 100 nouvelles femmes entrepreneuses, basées dans toutes les régions de France métropolitaine et Outre-Mer, vont bénéficier d'un soutien collectif et personnalisé de la part d'Orange pour développer leur entreprise. Pour participer à cette saison qui sera lancée en janvier 2022, les créatrices et porteuses de projet peuvent s'inscrire avant le 30 novembre 2021 en [cliquant ici](#).

Ecrit par le 23 juillet 2024

Neuf mois d'accompagnement

Accompagner les femmes là où elles sont installées. Les entreprises créées se développent dans des activités variées : économie sociale et solidaire, commerces de proximité, ou encore startups dans les secteurs comme la santé, le bien être, l'éducation, l'environnement, etc. Neuf mois d'accompagnement sont au programme, adaptés aux besoins des cheffes d'entreprises : coworking, networking, e-learning, co-développement, ateliers collectifs en présentiel et à distance avec des partenaires locaux.

Un appui régional et national

150 experts d'Orange sont mobilisés partout en France sur les sujets clés de la gestion opérationnelle d'entreprise (système d'information, développement technique au management de l'entreprise : pilotage stratégique, recrutement, gestion financière, juridique, ou stratégie digitale...) pour accompagner la croissance de ces jeunes entreprises. A l'occasion de l'ouverture et de la clôture du programme, ou lors de conférences mensuelles, les femmes entrepreneuses ont l'opportunité d'échanger avec des 'Business angel' françaises et internationales et sont conviées aux grands événements dont Orange est partenaire comme '[Change now](#)' ou '[Viva technology](#)'. Elles peuvent également trouver du soutien dans le groupe Alumni des 320 femmes ayant bénéficié du programme depuis sa création.

Zone péri-urbaine et ruralité

Pour le recrutement de la 4ème promotion, une attention particulière sera apportée aux créatrices d'entreprises situées en zone péri-urbaine et en ruralité. « La crise sanitaire a été une opportunité pour nombre de français de vivre dans des zones péri-urbaines et rurales. Souvent ce choix de vie comporte une dimension entrepreneuriale : ces nouvelles activités économiques portées par des femmes doivent être encouragées au plus tôt », explique le groupe Orange qui mise sur un soutien de proximité et la personnalisation au cœur du programme.

[Philippe Daumas](#), délégué régional Rhône Durance : « La révolution numérique n'est pas qu'une révolution technologique, elle est surtout une révolution culturelle. Elle porte des impératifs d'égalité et de diversité, d'autant plus nécessaires que nous sommes en période de relance économique. En tant qu'entreprise leader du secteur numérique en France, Orange s'engage depuis des années en faveur de la parité. Je suis aujourd'hui très heureux d'accompagner des femmes dans leur aventure entrepreneuriale, en mettant les savoir-faire d'Orange au service du succès de leur projet. »

En savoir plus sur le programme : [cliquez ici](#).

L.M.

Ecrit par le 23 juillet 2024

'Stimulation déjà vu' choisit Carpentras, on vous met au parfum



La Belgique a tenté, Marseille a fait de l'œil, mais c'est bel et bien la ville de Carpentras qui suscitera le coup de foudre. 'Stimulation déjà vu', la start-up québécoise spécialisée dans les expériences olfactives et sensorielles a posé ses valises en Vaucluse et entend bien révolutionner le tourisme.

[Vaucluse Provence attractivité \(VPA\)](#) peut se targuer d'avoir amené une jolie pépite dans nos contrées. Les élus locaux ont chaleureusement accueilli la fondatrice Audrey Bernard pour l'inauguration ce mercredi 20 octobre de la première filiale de la start-up canadienne... en France ! Les discours de bienvenue se sont succédé, certes sous la grisaille, mais avec comme décor le splendide château Durbesson où siège la pépinière '[Mon premier bureau](#)'. « Je ne m'attendais pas à ça, les discours étaient très touchants », nous confie la fondatrice qui a installé son laboratoire des sens dans ce nouveau lieu.

Pierre Gonzalvez, [nouvellement élu à la présidence](#) de 'Vaucluse Provence attractivité' saisit aussitôt le

Ecrit par le 23 juillet 2024

micro pour rendre hommage à ce « travail et cet investissement au long cours » menés par VPA, notamment dans la filière économique créative. L'implantation de cette première entreprise québécoise est en effet le fruit d'une stratégie de promotion rondement menée par VPA au Canada depuis de nombreuses années. Et pour l'épauler dans cette tâche, nuls autres que [Business France Canada](#), [Rising Sud](#), la [Cove](#) et la [Provence créative](#).

« Merci d'avoir choisi le plus bel endroit de France pour vous installer ! »

Pour Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove et vice-présidente de la Région sud, ce choix illustre l'attractivité de Carpentras et contribue ainsi à son rayonnement dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. « J'espère que cette implantation en suscitera bientôt de nouvelles sur notre territoire compétitif », précise la conseillère régionale. Serge Andrieu, édile de Carpentras ajoutera humblement : « merci d'avoir choisi le plus bel endroit de France pour vous installer ! ».

Il a d'ailleurs déjà confié une mission à Audrey : recréer les odeurs de [la bibliothèque l'Inguimbertaine](#), datant d'avant la révolution. « La nouvelle bibliothèque sent le neuf, nous diffuserons ainsi les odeurs d'origine pour ne pas perdre cette Madeleine de Proust à laquelle les Carpentrassiens sont attachés depuis si longtemps », explique le maire de Carpentras. Ce qui a convaincu la fondatrice de s'installer ici ? « La culture, les matières premières, les gens et le territoire ». Mais également l'emplacement stratégique, à deux pas des nœuds autoroutiers et l'aide salvatrice apportée par VPA dans les nombreuses démarches administratives.

Ecrit par le 23 juillet 2024



De gauche à droite, Audrey Bernard (fondatrice), Gabrielle Ghezzi (gestionnaire de projet) et Etienne Morlon (parfumeur). Crédit photo: Linda Mansouri

Créer des émotions

Voyager c'est découvrir des cultures, des architectures et des paysages différents. C'est ouvrir ses sens à des expériences nouvelles. « Notre choix d'explorer le tourisme s'inscrit dans notre démarche créative basée sur la data scientifique et culturelle en créant, ou en recréant des odeurs liées à des lieux ou à des événements. Nous pouvons vous projeter dans des destinations futures ou encore vous faire revivre des moments remarquables et inoubliables », explique la fondatrice. C'est ainsi que la société vient enrichir l'offre du territoire grâce à une mise en valeur olfactive et sensorielle de la destination. Les senteurs des marchés au parfum des monuments, en passant par l'odeur des sites naturels... Le champ des possibilités est vaste.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Tourisme, culture, divertissement

En choisissant Carpentras, la start-up entend amener un savoir-faire créatif et biométrique avec le laboratoire des sens. Le Vaucluse permet ainsi d'innover et de développer de nouveaux outils comme les ateliers virtuels olfactifs. La gestionnaire de projet, Gabrielle Ghezzi, invite d'ailleurs avec grand plaisir tous les curieux à se prêter au jeu au cours de séances de simulation et de tests.

L'entreprise, qui collabore déjà avec la ville de Bordeaux, Marseille ou Rennes, appuie sa stratégie de développement dans la Vallée du Rhône et au cœur de l'Europe. Les cibles ? Les destinations touristiques, les secteurs de la culture ou du divertissement. « Le concept s'adresse aussi bien aux offices de tourisme, aéroports, grands restaurants, salles de spectacle ou festives ainsi qu'aux grandes marques désireuses de communiquer sur leur ADN », précise la fondatrice.



Jacqueline Bouyac se plie à une séance de tests à l'aide de capteurs. Crédit photo : Linda Mansouri

Ecrit par le 23 juillet 2024

Travailler dans un château

La pépinière 'Mon premier bureau' se niche dans le château Durbesson, propriété de la Cove et réaménagé pour le besoin des entreprises. Partagé en une quinzaine de bureaux, les locaux proposent une surface de 390m2 au sein d'un patrimoine historique de la fin du XIXe siècle et totalement réhabilité par la Cove. Adossé à la marque économique territoriale 'La Provence créative', 'Mon premier bureau' est le pendant de « [Ma première usine](#) » dédiée à la filière agri-agro. La start-up est ainsi la 8e entreprise à opter pour le charme irrésistible des lieux. Une implantation qui fleure bon la réussite.

Tous savoir sur la start-up 'Stimulation déjà vu', [cliquez ici](#).

Interview d'Audrey Bernard.

Pour les salariés, la religion doit rester à la porte des entreprises



Selon une enquête* réalisée par Harris Interactive pour le compte du [Crif](#) et de [l'IST](#), la majorité des

Ecrit par le 23 juillet 2024

salariés interrogés se montre peu à l'aise avec l'expression du fait religieux au travail : près des deux tiers d'entre eux (64%) estiment cependant qu'il s'agit d'un problème important pour eux. En effet, plus d'un tiers (35%) déclarent avoir déjà été confrontés à des faits religieux sur leur lieu de travail.

Dans cette étude « sur la réalité de l'expression du fait religieux au travail du point de vue des salariés » 3 types de faits religieux sont principalement relevés par les salariés : des signes religieux ostentatoires (32%), des demandes alimentaires en lien avec la pratique religieuse (29%) et des demandes de congés liés à une fête religieuse qui n'est pas un jour férié (27%).

Inacceptable de ne pas serrer la main d'un collègue

Cependant, toutes les pratiques ne sont pas rejetées, dès lors que la religion reste strictement cantonnée à l'espace privé ou invisible (74% acceptent le fait qu'une personne puisse jeûner durant ses heures de travail). En revanche, les comportements impliquant les relations avec les autres, et plus particulièrement le refus d'entrer en contact, sont très largement rejetés par les salariés. Ainsi, 80% estiment non-acceptable qu'un prestataire de service refuse le contact avec certains clients selon le sexe ou la religion de ces derniers, et 75% estiment non-acceptable qu'une personne ne serre pas la main d'une personne de l'autre sexe.

Par ailleurs, 70% des salariés se disent opposés aux différentes formes d'aménagements liés à la pratique religieuse sur leur lieu de travail, « qu'ils soient formels ou informels ». Enfin, ils sont aussi 71% à être contre l'aménagement de salles prières.

Néanmoins, si une majorité des salariés se disent gênés par l'irruption du religieux dans le monde de l'entreprise, ces derniers estiment, dans la plupart des cas, que la situation est globalement bien gérée par leur entreprise (76%).

L.G.

**Enquête réalisée par Harris Interactive, en ligne, du 27 septembre au 1er octobre 2021, auprès d'un échantillon de 1 107 salariés travaillant dans des entreprises privées de 100 salariés et plus ou dans le secteur public, issus d'un échantillon de 2 466 personnes représentatif de la population française âgée de 18 à 65 ans.*

Luberon Monts de Vaucluse : deux rendez-vous pour l'emploi en octobre

Ecrit par le 23 juillet 2024



Deux rendez-vous incontournables pour l'emploi approchent à grands pas en [Luberon Mont de Vaucluse](#) (LMV) : le e-forum de l'emploi et le bus de l'Entrepreneuriat et des initiatives.

Sur son territoire, LMV accueille près de 1 700 entreprises pour 13 000 emplois. Pour autant, le chômage s'élève à environ 9,5% sur le premier trimestre 2021 à Cavaillon, qui est le principal bassin d'emploi de l'Agglo « et parallèlement à cela, certaines entreprises ont du mal à recruter », souligne Luberon Monts de Vaucluse. C'est pourquoi, en ce mois d'octobre, l'Agglo et ses partenaires (La Mission locale du Luberon, Pôle emploi et Initiative terres de Vaucluse) organisent deux événements à destination des personnes en recherche d'emploi.

Les recrutements reprennent du souffle

« Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi Cavaillon ont augmenté de 24% depuis le début de l'année par rapport à l'année dernière. Le secteur qui recrute le plus, c'est-à-dire qui a les plus fortes augmentations de déclarations à l'embauche, reste celui des services à la personne avec +36% de déclarations à l'embauche au mois d'août 2021 par rapport au mois d'août 2020, détaille l'Agglo LMV. Le secteur est en tension par manque de candidats. Le BTP reste aussi un secteur qui recrute, tout comme l'industrie et les métiers autour de la santé. Sur la [plateforme LMV emploi](#), le métier de préparateur de



Ecrit par le 23 juillet 2024

commandes est celui qui propose le plus d'offres d'emploi (95), devant chauffeur (63), comptable (59), mécanicien (54), manutentionnaire (42) et infirmier (39). Plus de 58% des demandeurs d'emploi qui suivent une formation à Pôle emploi Cavaillon retrouvent un emploi dans les 6 mois. »

Teaser du e-forum

25 entreprises proposent 180 postes

Le e-forum de l'emploi aura lieu le jeudi 14 octobre, à 9h30, en direct sur le site internet de LMV. Organisé par la Mission locale du Luberon, avec la participation active de Pôle emploi, il se présentera sous la forme d'un film séquencé, tourné et monté, mis en ligne dès 9h30. Pour s'y connecter, les participants auront juste à cliquer le lien qui sera prochainement mis en ligne sur en [cliquant ici](#). Le forum est gratuit et sans inscription préalable, pour les recruteurs comme pour les candidats. Pour ceux qui ne pourront pas être devant leur écran le 14 octobre, le replay du forum sera accessible jusqu'à la mi-novembre, toujours sur le site internet de LMV. 25 entreprises proposant 180 postes à pourvoir présenteront leur activité et le profil de candidats recherchés.

Ecrit par le 23 juillet 2024

The graphic features a central blue speech bubble with the text 'E-FORUM DE L'EMPLOI' in white. Below it, a yellow banner contains the date 'JEUDI 14 OCTOBRE 2021'. The background is light blue with various icons: a yellow speech bubble with a person icon, a pink speech bubble with a person icon, a green speech bubble with a person icon, a purple speech bubble with a person icon, and a green speech bubble with a person icon. There are also a blue Wi-Fi symbol, a blue '@' symbol, and a blue double-headed arrow. Dotted lines connect the speech bubbles, suggesting a network or flow of information.

**E-FORUM
DE L'EMPLOI**

JEUDI 14 OCTOBRE 2021

**> Connectez-vous à 9h30
SUR**
www.luberonmontsdevaucluse.fr/agglomeration/e-forum-de-lemploi

Replay disponible pendant 4 semaines après la diffusion



Ecrit par le 23 juillet 2024

Pléiade d'entreprises

La liste est longue : Mutatec, ADMR, Auchan, ID Logistics, Aroma Zone, Voyages Arnaud, Chabas Cavaillon, Michel Blanc, Groupe Bernard Blachère, Family Sphère, Hôtel Mercure, Décathlon, Mc Donald's, GEIQ BTP, LMV, Ville de Cavaillon, CCAS de Cavaillon et MIN de Cavaillon. Le détail des postes à pourvoir sera communiqué quelques jours avant le forum, sur le site de LMV Agglomération.

A noter que LMV fait aussi partie des recruteurs puisque plusieurs postes sont à pourvoir dans le Pôle petite enfance, notamment avec l'ouverture en janvier prochain d'un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) à Cavaillon. Le service de l'urbanisme aussi recherche des instructeurs du droit des sols. Le service collecte recherche également régulièrement des agents pour des missions de remplacement.



Le bus de l'entrepreneuriat. Crédit photo: Luberon Monts de Vaucluse

Le bus de l'entrepreneuriat et des initiatives

Le mardi 26 octobre, de 9h à 12h, avenue Follereau à Cavaillon, se tiendra le bus de l'entrepreneuriat et des initiatives piloté par Initiative Terres de Vaucluse. Le bus sera stationné dans la cour de l'ancien centre de loisirs Kennedy, là où l'espace France Services et le Point justice intercommunal ont ouvert leurs portes. Les opérateurs viendront dans ce quartier prioritaire (même si l'opération est ouverte à

Écrit par le 23 juillet 2024

tous) afin de rencontrer les habitants qui ont un projet de création d'entreprise ou qui l'ont déjà créée.

Ils leur présenteront des solutions d'accompagnement auxquelles ils sont éligibles. Ils leur donneront aussi des conseils et des contacts afin d'anticiper les difficultés qui peuvent survenir et ainsi assurer un développement pérenne de leur parcours entrepreneurial. La seconde mission du bus est de soutenir les personnes dans leur démarches d'emploi, de formation et plus généralement d'insertion.

L.M.

A Mazan, Piol 2 se veut le berceau de la construction durable



La zone du Piol sur la commune de Mazan, vieille d'une trentaine d'années, accueille un nouveau projet d'extension : Piol 2. Ce dernier entend rééquilibrer l'économie vers l'est du territoire et encourager les initiatives de construction durable.

Ecrit par le 23 juillet 2024

L'aménagement de la zone du Piol prévoit, sur 10 hectares environ, la création de 65 495 m² environ de surface commercialisable (25 lots à bâtir de 600m² à 8 000m²), 12 040 m² de voirie dont 1500 m² environ de noues et espaces verts sur voirie et 21 206 m² d'espaces verts (à vocation écologique). [La Cove](#), porteuse du projet, chiffre l'investissement à hauteur de 5,5 M€. Les recettes prévisionnelles font état de 4,9M€ dont 1M€ de subvention du Département de Vaucluse.

Extension de la zone du Piol existante

Le nouvel espace économique se situe en extension de la zone du Piol existante, labellisée [Parc+](#), qui a été préalablement requalifiée (fin 2019). Il s'étend en entrée de ville, à proximité de la D942 (route de Carpentras) et offre 120 places de stationnement. Cette localisation a été retenue suite à l'analyse de plusieurs sites d'implantation. Compte tenu des infrastructures existantes et des modalités de dessertes, le secteur du Piol présentait l'avantage d'un impact fonctionnel minimal.

Orientation 'construction durable'

Cet espace d'activité a aussi pour objectif de soutenir la filière BTP sur la Cove, confortée par la présence historique de carrières (gypse, silice, pierre de taille) sur Mazan et Bédoin notamment. Le projet d'aménagement a donc été fléché pour les entreprises du secteur de la construction et du BTP, avec une orientation construction durable. Plus qu'installer des entreprises, il s'agit pour la Cove d'accompagner la modernisation de la filière construction en pleine transition écologique.

En ce sens, le nouvel espace économique du Piol constituera une des offres de services de la Provence Créative pour les entreprises du secteur construction BTP qui souhaiteraient s'engager dans de nouveaux process constructibles plus respectueux de l'environnement. Concrètement, la Provence Créative pourra s'appuyer sur le nouvel espace économique du Piol et ses entreprises pour faire émerger une offre locale en éco-matériaux, matériaux locaux ou encore matériaux de réemploi.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Crédit photo: la Cove

Ce qui est attendu des entreprises

Les engagements exigés aux entreprises qui s'installeront sont multiples : pour chaque parcelle, créer 20% d'espace vert ; recourir aux énergies renouvelables pour couvrir tout ou partie des besoins énergétiques du bâtiment à construire ; se faire accompagné au plus près des projets pour garantir la qualité architecturale et l'intégration paysagère. L'accompagnement des projets architecturaux fait partie intégrante de l'offre foncière, chaque projet fait ainsi l'objet d'un accompagnement individuel.

Il s'agit en priorité de s'assurer du respect des règles de constructibilité sur la zone, de la bonne intégration de chaque projet et de la montée en qualité des modes de construction afin de valoriser le patrimoine privé bâti ainsi créé sur la zone. Sur le volet énergies renouvelables, un conseil énergétique personnalisé est pris en charge par la Cove afin de vérifier la faisabilité technique et d'aider à l'émergence de projets de production d'énergie photovoltaïque ou à défaut d'autres [dispositifs EnR](#).

Ecrit par le 23 juillet 2024



Crédit photo: la Cove

Compenser l'impact sur l'économie agricole

L'aménagement du nouvel espace économique a nécessité la consommation d'un peu plus de 6 hectares de foncier agricole. Celui-ci était planté en raisin de cuve (5,42 ha) et en raisin de table (0,65 ha). Afin de compenser l'effet sur l'économie agricole locale, la Cove a mis en place trois mesures : le financement d'un fonds d'aide pour la remise en culture de friches agricoles (50 k€) ; la promotion des outils numériques visant à améliorer la productivité des exploitations ; la structuration d'une nouvelle filière locale en lien avec la culture du raisin. Par ailleurs, 25% de la surface du projet est consacré aux espaces à vocation écologique avec des mesures visant à maintenir la biodiversité sur le site.

Et le numérique ?

L'espace économique du Piol fait office de zone pilote pour certains services numériques. Un réseau fibre dédié est impulsé en prévision du développement de services aux entreprises et/ou d'aide à la gestion intelligente d'espaces d'activités. Un projet de smart parking (parking intelligent) est en cours d'étude. Un projet de plateforme dédié aux éco-matériaux et matériaux locaux (associé à une offre de formation pour leur mise en œuvre) est également dans les cartons. Par ailleurs, il a été prévu plusieurs points

Écrit par le 23 juillet 2024

d'arrêt poids lourds partagés entre la zone existante et le nouvel espace économique dans l'objectif de faciliter les conditions de livraisons en évitant l'arrêt de poids lourds sur les voies de circulation. Les places de stationnement PL sont équipées de capteurs intelligents permettant d'informer tout chauffeur qui entre dans la zone de la disponibilité d'une place.

Plus qu'une zone d'activité, l'espace d'activité du Piol entend devenir un véritable lieu de vie comprenant une offre de restauration sur place, un projet de salle de sport, un projet de maison d'assistante maternelle, un projet de services numériques aux entreprises, un projet tertiaire, et un projet d'unité de conditionnement.

La start-up canadienne 'Stimulation déjà vu' choisit Carpentras

Ecrit par le 23 juillet 2024



Accompagnée par [Vaucluse Provence Attractivité](#), avec l'aide de [Business France Canada](#) et [Rising Sud](#) depuis maintenant deux ans, la start-up canadienne 'Stimulation déjà vu' choisit Carpentras pour implanter sa filiale française.

L'entreprise spécialisée dans la création d'expériences olfactives de destinations mariant créativité et data, a rejoint les locaux de 'Mon premier bureau' à Carpentras, la pépinière d'entreprises de la [Cove](#), où elle a installé son laboratoire des sens. [Stimulation déjà vu](#) est née d'une recherche scientifique dans le domaine de la santé visant à comparer l'impact émotionnel de l'aromathérapie et l'odeur née d'un souvenir. L'entreprise développe, grâce aux sciences cognitives, méthodologie et créativité, des expériences générant des émotions ciblées pour les destinations touristiques et culturelles.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Une histoire qui sent bon la réussite. Crédit photo: Stimulation déjà vu.

Le concept s'adresse autant aux offices de tourisme, aéroports, grands restaurants que salles de spectacle, festivals ou grandes marques. « Notre choix d'explorer le tourisme s'inscrit dans notre démarche créative basée sur la data scientifique et culturelle en créant, ou en recréant des odeurs liées à des lieux ou à des événements. Nous pouvons vous projeter dans des destinations futures ou encore vous faire revivre des moments remarquables et inoubliables », déclare la société. L'inauguration de la filiale France aura lieu le 20 octobre en présence Pierre Gonzalvez, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse, Président de la Commission attractivité territoriale, Jacqueline Bouyac, présidente de la CoVe et [Audrey Bernard](#), fondatrice de 'Stimulation déjà vu'.

Ecrit par le 23 juillet 2024



La fondatrice [Audrey Bernard](#) au Palais des Festivals, Cannes. Crédit photo: Stimulation déjà vu.